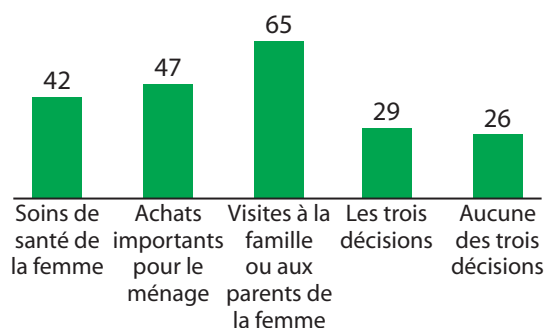


Statut de la femme au Togo : résultats de l'EDST-III 2013-2014

La troisième Enquête Démographique et de Santé au Togo (EDST-III) de 2013-2014 fournit des informations sur le statut de la femme, l'excision et la violence domestique.

Participation à la prise de décisions

Pourcentage de femmes de 15-49 ans en union qui habituellement prennent certains types de décisions, soit seules, soit ensemble avec leur conjoint



Près de trois femmes sur dix (29 %) participent à la prise de trois décisions mentionnées ci-dessus, contre 26 % des femmes qui déclarent qu'elles n'ont participé à aucune des trois décisions.

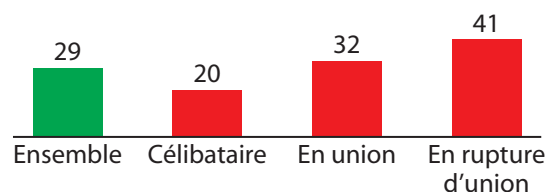
29 % des femmes et **18 %** des hommes considèrent qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme pour au moins une des cinq raisons citées :

- si la femme brûle la nourriture,
 - si elle argumente avec lui,
 - si elle sort sans le lui dire,
 - si elle néglige les enfants
- ou

si elle refuse d'avoir les rapports sexuels avec lui.

Violence physique depuis l'âge de 15 ans selon l'état matrimonial

Pourcentage de femmes de 15-49 ans qui ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans

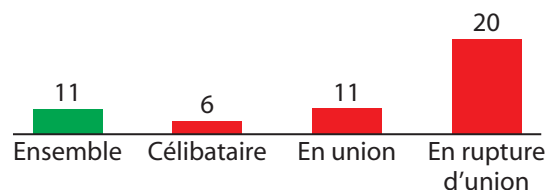


Près de trois femmes sur dix (29 %) ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans. Cette proportion est plus élevée parmi les femmes en rupture d'union (41 %).

8 % des femmes ont subi des violences physiques pendant qu'elles étaient enceintes

Violence sexuelle à n'importe quel moment selon l'état matrimonial

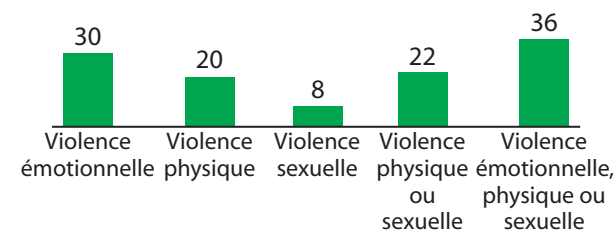
Pourcentage de femmes de 15-49 ans qui ont subi des violences sexuelles à n'importe quel moment



Environ une femme sur dix (11 %) a subi des violences sexuelles à n'importe quel moment. Cette proportion est plus élevée parmi les femmes en rupture d'union (20 %).

Violence conjugale

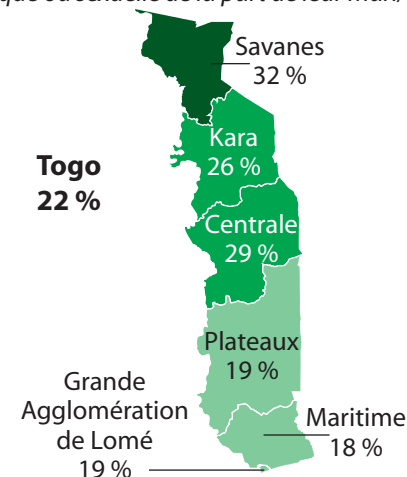
Pourcentage de femmes de 15-49 ans en union ou en rupture d'union qui ont subi des actes de violence de la part de leur mari/conjoint



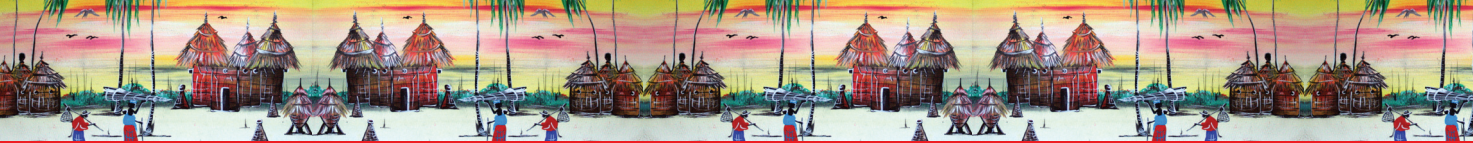
Plus de deux femmes en union ou en rupture d'union sur dix (22 %) ont subi des actes de violence conjugale (physique ou sexuelle) de la part de leur mari/conjoint.

Violence conjugale par région

Pourcentage de femmes de 15-49 ans en union ou en rupture d'union qui ont subi des actes de violence physique ou sexuelle de la part de leur mari/conjoint

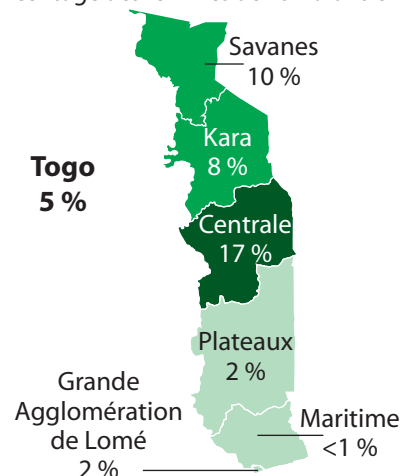


La violence conjugale est la moins fréquente dans la région Maritime (18 %) et est la plus fréquente dans celle des Savannes (32 %).



Excision des femmes par région

Pourcentage des femmes de 15-49 ans excisées

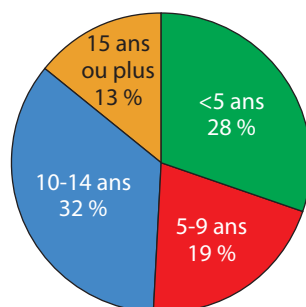


Une femme sur vingt (5 %) est excisée. La proportion des femmes excisées est la plus élevée dans la région Centrale (17 %) et la plus faible dans la région Maritime (<1 %).

95 % des femmes et 96 % des hommes pensent que la pratique de l'excision ne doit pas continuer.

Âge à l'excision des femmes

Répartition des femmes de 15-49 ans excisées par âge à l'excision



Près de la moitié des femmes excisées (47 %) ont déclaré avoir été excisées avant l'âge de dix ans et 32 % sont excisées entre l'âge de 10-14 ans.



Pour tous renseignements concernant l'EDST-III 2013-2014, contacter:

Au Togo :

La Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale,
15, Rue de la KOZAH, Immeuble CENETI,
B.P. 118 Lomé TOGO
Téléphone : (228) 22-21-62-24 / (228) 22-21-22-87 ;
E-mail : dgscn_tg@yahoo.fr ; site web : www.stat-togo.org

Aux États-Unis :

The DHS Program
530 Gaither Road, Suite 500
Rockville, MD 20580 USA
Téléphone : 301-407-6500, Fax : 301-407-6501
Internet : www.DHSprogram.com

La troisième Enquête Démographique et de Santé au Togo (EDST-III) a été réalisée sur le terrain de novembre 2013 à avril 2014 par la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) du Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé. L'EDST-III a été financée par le Gouvernement Togolais et les partenaires financiers tels que l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le Fonds Mondial a financé l'achat des médicaments pour le traitement du paludisme. D'autres institutions ont également apporté leur expertise à la réalisation de cette opération. Parmi ces institutions figurent notamment l'Unité de Recherche Démographique (URD) pour l'appui méthodologique, le laboratoire de l'Institut National d'Hygiène (INH) pour la réalisation des tests biologiques, le Laboratoire National de Référence (LNR) du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) pour le contrôle de qualité externe des tests de parasitémie palustre, et le laboratoire du Centre National de Référence du VIH (CNR/VIH) pour le contrôle de qualité externe des tests du VIH. ICF International a fourni l'assistance technique à l'ensemble du projet par le biais du Programme des Enquêtes Démographiques et de Santé (The DHS Program), financé par l'USAID, et dont l'objectif est de fournir un support et une assistance technique à des pays du monde entier pour la réalisation des enquêtes sur la population et la santé.



USAID
DU PEUPLE AMÉRICAIN



unicef



Enquête Démographique et de Santé au Togo (EDST-III) 2013-2014



Statut de la femme